

Et Attal redécouvre la machine à remonter le temps

Après les brutalités de Blanquer et les manœuvres de NDiaye, voici venu le temps des pitreries d'Attal. Ses prédécesseurs s'étaient déjà employés à expérimenter des voyages à rebours dans le passé, lui se dépense pour les dépasser. Comme si les gouvernements n'avaient d'autres réponses à apporter que le retour en arrière lorsqu'ils sont confrontés aux défis et questions scolaires nées des contradictions traversant la société. Sous un titre qui ne dépareillerait pas l'affiche d'un film de série B, le Choc des Savoirs, Attal nous accable donc d'un florilège de décisions toutes plus réactionnaires les unes que les autres : retour des redoublements, institution de groupes de niveau, création de « prépa-lycée », transformation du brevet en examen d'entrée au lycée... Mesures qu'il accompagne de quelques fantaisies supplémentaires comme le port de l'uniforme à l'école. Parions que nul ne s'étonnera plus le jour où il vantera les mérites du roulement de tambour pour rythmer harmonieusement la vie scolaire ou le retour de la fessée comme instrument de moralisation des plus mauvais sujets.

Cependant, toutes les gesticulations médiatiques du ministre pourraient paraître de simples effets d'estrade destinés à divertir le public si elles ne servaient pas à en masquer le véritable enjeu social : le renforcement d'une sélection systémique à toutes les étapes de l'itinéraire scolaire. Parcours-sup hier, examen pour accéder au second degré aujourd'hui, développement accéléré de l'apprentissage en entreprise demain, représentent autant d'exemples emblématiques de la fonction historique que les dominants ont toujours assignée à l'École : assurer la reproduction de l'ordre social et de l'ordre moral. Dans la période contemporaine, le mode de production capitaliste exige une main d'œuvre flexible, précaire, polyvalente, et la numérisation de l'économie nécessite un redéploiement des effectifs salariés. L'École est donc sommée de s'y adapter. Doit-on alors être surpris par ce zèle déployé par le gouvernement pour devancer les desiderata de la fraction sociale dont il défend les intérêts ?

Pour toutes celles et ceux qui aspirent à une École ne contribuant pas à asservir les élèves mais au contraire à les émanciper, la résistance s'impose. Toutefois, on ne saurait se résigner au maintien de ce statu-quo pérennisant la reproduction des inégalités sociales et des discriminations de genre. Notre projet se veut plus ambitieux et plus global. C'est pourquoi on ne dissociera pas le combat pour une autre École des luttes pour une autre société.

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0324 S 05109

Directrice de publication : C. NESIC

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-es

Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 ✉ sudeduc@sudeduc7627.org

http://www.sudeduc7627.org/

https://www.facebook.com/sudeducation7627

Sommaire

Page 1 : L'édito

Page 2 : Remplacement dans le 1er degré

Page 3 : Hommage à Dominique Bernard

Pages 4 & 5 : Toutes et tous en grève le 1er février

Page 6 : Le collège façon Attal

Page 7 : Pour une paix juste et durable à GAZA

Page 8 : Dernières nouvelles de VISA

Loi immigration : xénophobie d'État

Les mesures de "préférence nationale" de cette loi sont directement issues du programme de l'extrême droite.

SUD éducation s'alarme de la reprise par le gouvernement des mesures de l'extrême droite en matière d'immigration avec cette loi mais également avec les mesures "Choc des savoirs" et les annonces sur l'uniforme au ministère de l'Éducation nationale.

Le gouvernement mène une politique raciste de ségrégation sociale : il désigne des boucs émissaires pour mieux diviser les classes populaires.

Remplacements dans le 1er degré : une fusion... volcanique !

Le ton est donné dès la rentrée, ce sera explosif ! Il suffit de lire ce qui apparaît en gras dans la note d'information de l'Inspection d'Académie à destination des remplaçant·es datant du 11/09/23 : « Les besoins de remplacements priment sur toute autre considération d'ordre individuel [...] il n'y a pas de cloisonnement de principe entre les différents territoires du département [...] vous pouvez être amenés à changer en cours d'année de mission. »

Les besoins de remplacements étant nombreux dans le département, le choix est donc d'utiliser une logique productiviste au détriment des conditions de travail des agents. En effet, nous constatons depuis une nette dégradation de celles-ci : aucune prise en compte de l'appétence des personnels, affectations éloignées des écoles de rattachement, communication exclusivement par mail, suppléances entrecoupées, frais de transport non indexés sur l'inflation etc. Un effondrement auquel certain·es n'étaient pas prêt·es, ni prévenu·es (voir NB). Par ailleurs, vous l'aurez compris, il sera donc impossible de couvrir les demandes de remplacements sans recrutement préalable. C'est pourquoi la colère gronde.

Afin, très certainement, d'étouffer les départs de feu, une nouvelle note d'information arrive dans les boîtes professionnelles le 28/11 pour préciser que : « Aucun refus de mission et aucune demande de changement de mission n'est recevable. Les demandes ou situations particulières doivent être transmises par voie hiérarchique. Toute mission non honorée sans motif réglementaire expose le remplaçant à une sanction. » Un avertissement ? Une menace ? Que dire, un séisme !

Alors, que faire ? Que faire lorsque vous n'êtes plus qu'un pion, déplaçable, interchangeable, prévenu à la dernière minute pour un rempla-

cement long, court et/ou très loin parfois sans connaissance des territoires et de ses différents acteurs ? Comment avoir le sentiment d'exercer son métier correctement lorsque nous avons l'impression de n'être à un endroit que pour éviter les râleries des familles, les répartitions en fond de classe ou bien même remplir les objectifs -irréalisables- annoncés par le ministère ? Ne restons pas seul·es, réunissons-nous et discutons-en !

Ni résignés, ni inactifs !

NB : Les ZIL ont bénéficié de 20 points sur le mouvement afin de préparer ce changement de statut. Les brigades toujours en poste sont donc les grands oubliés de cette fusion. Nous remarquons donc une iniquité de traitement entre les personnels.

LE TEMPS DES VOEUX

*Emmanuel Macron veut poursuivre sa politique
et ses réformes "avec détermination" ...*

*Voilà
un homme
courageux !*



RTE
Télévision

*Ca tombe bien parce que
nous aussi on est "déter" !*

*D'ailleurs
va falloir songer
à alimenter
la caisse de grève
en prévision !*



SudTV

Hommage à Dominique Bernard : témoignage d'un collègue de collègue

Ce lundi 16 octobre 2023 fut une journée très chargée émotionnellement pour l'ensemble des enseignant·es de ce pays. Dans chaque collège et lycée de France il y a eu un temps d'échange de deux heures pour parler d'un meurtre, d'une atteinte à la République, de tout un corps enseignant qui se sent en danger lorsqu'il vient travailler. Et qu'en est-il pour les professeurs des écoles, n'ont-ils pas de peine ? N'ont-ils pas peur ? Ne sont-ils pas des enseignant·es ?

Dans mon collège, ce qui m'a semblé émaner très fortement des collègues, c'est la sensation que l'institution les a abandonnés. On leur propose des ressources, du contenu pour discuter avec les élèves de ce qui est arrivé, mais qui se charge de prendre en compte leur état émotionnel ?

J'ai vu tout au long de la journée des collègues les yeux bouffis de larmes, ne sachant pas comment aborder les élèves ou ayant peur que leur heure de cours ne se passe pas bien à cause d'une intervention choquante d'un·e élève.

Bref, les professeur·es vont mettre un mouchoir sur leur peine et continuer à faire leur métier du mieux qu'ils le peuvent.

**En attendant où est la « République » ?
Où est le ministère de l'Éducation nationale ?**

À la chasse à l'abaya ou au voile, en train d'essayer de mettre en place des formations sur la laïcité, pour que l'on puisse la retransmettre aux élèves...

Il me semble également très hypocrite de prétendre faire le tour d'un concept aussi complexe que la laïcité en proposant des formations « express » de six heures (en dehors de notre temps de travail).

Ce lundi 16 Octobre, on nous a proposé un texte que je trouve très intéressant, un extrait du discours de Ferdinand Buisson au congrès du parti radical, mais je me suis dit : le ministère ne voit-il pas que cet « exercice long et minutieux qu'est l'apprentissage de la libre pensée » peut difficilement se faire à l'école ? Parce que cette minutie, cet apprentissage méthodique exigent d'autres conditions de travail.

En revanche, l'utilisation de ce type de texte ne fait qu'accentuer le désarroi des professeur·es, leur ajoutant une charge supplémentaire de travail. Pendant ce temps, le ministère de l'Éducation nationale ne se remet pas en question, et continue de mettre en place sa politique libérale qui fragilise encore et encore son personnel et les élèves.



Nouvelle brochure de VISA disponible

**S'ARMER CONTRE L'EXTREME DROITE - Tome 2
Bilan d'un an d'imposture des 88 député.es**



**LES DOSSIERS
DE VISA #12**

décembre 2023

DE L'ITALIE DE MELONI

A LA FRANCE DE LE PEN



WWW.VISA-ISA.ORG



ASSOVISABIS@GMAIL.COM



ASSOCIATION VISA

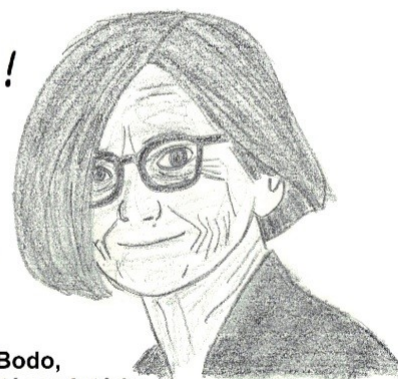


ADHERER A VISA
S'ABONNER A LA NEWSLETTER
AVOIR DES INFOS...
VISITEZ NOTRE SITE !

**APRÈS SA LOI SCÉLÉRATE
SUR L'IMMIGRATION,
LE GOUVERNEMENT DOIT PANSER SES PLAIES ...**

Pas de soucis !

*Je connais
du monde
chez Urgo !*



Agnès Firmin-Le Bodo,
Ministre de la santé par intérim

S.

Dans l'Éducation nationale, tou·tes en grève le 1er février

Le ministre Gabriel Attal poursuit l'œuvre de Jean-Michel Blanquer : réformes qui accentuent le tri social et désorganisent les écoles, collèges et lycées, suppressions de postes, dégradation des conditions de travail, gestion par l'évaluation, mépris envers les personnels, salaires insuffisants !

Les personnels de l'Éducation nationale savent que pour arracher des augmentations salariales, de meilleures conditions de travail et faire barrage aux contre-réformes, il faut imposer un rapport de force, la grève est notre meilleure arme.

La loi Immigration votée le 19 décembre main dans la main entre la "majorité" présidentielle, la droite et l'extrême droite est un recul intolérable, SUD éducation exige son abrogation.



4 bonnes raisons de se mettre en grève !

1 - Pour de vraies augmentations de salaires

Les mesures de revalorisation engagées l'an dernier, principalement pour les enseignant·es et CPE en début de carrière, sont très insuffisantes pour rattraper l'écart avec la rémunération moyenne des enseignant·es des pays de l'OCDE et des autres fonctionnaires de catégorie A. Pour 70 % des enseignant·es, la revalorisation s'est bornée à une augmentation indemnitaire de 95 euros par mois et à une trentaine d'euros induits par la hausse du point d'indice pour tou·tes les fonctionnaires. Ces mesures sont très insuffisantes au regard de l'inflation. La situation des personnels AESH et AED est alarmante : la maigre augmentation de salaire des AESH de septembre est bien loin de répondre à nos revendications : au final les salaires n'augmentent que peu et, pour les collègues aux plus bas échelons, c'est toujours une rémunération sous le seuil de pauvreté qui les attend

à chaque fin de mois. Les temps incomplets imposés plongent les AESH dans la précarité. Pourtant, le ministère refuse toujours d'ouvrir le dossier du temps de travail et se borne à tenter d'imposer ses lubies de double employeur, augmentant par là les missions et la charge de travail des AESH.

SUD éducation revendique la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation !

SUD éducation revendique une augmentation immédiate de 400 euros pour toutes et tous, le SMIC à 2000 euros bruts, le rattrapage du point d'indice et une réduction des inégalités salariales, en particulier femmes/homme !

2- Pour de meilleures conditions de travail

De Jean-Michel Blanquer à Gabriel Attal, les personnels subissent des réformes injustes, imposées dans la précipitation, qui participent à la dégradation des conditions de travail des personnels : la réforme du lycée professionnel, le démantèlement de la formation continue, la casse des groupes classe au collège... Ces réformes aggravent une situation alarmante : augmentation des tâches, des missions et du temps de travail, bâti scolaire dégradé et en partie amianté et inadapté à la crise écologique, absence de médecine du travail...



3- Pour de vrais moyens et des créations de postes

Suite à la publication des derniers résultats de l'enquête Pisa sur le niveau scolaire des élèves de l'OCDE, le ministre a annoncé un "choc des savoirs" composé d'une compilation de mesures démagogiques à l'inefficacité prouvée et dont la mise en oeuvre va désorganiser complètement les collèges et aggraver la relégation sociale des élèves les plus en difficultés. Ce n'est pas en encourageant le redoublement, en mettant en place des groupes de niveau pour trier les élèves ou en sabordant le lycée professionnel que le ministre peut espérer réduire des inégalités sociales qui pèsent lourdement sur les trajectoires scolaires des élèves. Le ministre annonce 650 suppressions de postes dans les 1er degré.

Au contraire, SUD éducation porte des revendications pour lutter contre les inégalités sociales en améliorant les conditions d'études des élèves : baisse du nombre d'élèves par classe par le recrutement massif de personnels, développement de la formation initiale et continue des personnels, accompagnement médico-social des élèves, reconnaissance du métier d'AESH par la création d'un véritable statut...

SUD éducation revendique une baisse des effectifs par classe à 25 élèves en LGT, 20 en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire et en LP, ainsi qu'une baisse des effectifs globaux des établissements.

4- Pour une école pour tou·tes les élèves

Macron a ordonné l'acte 2 de l'école inclusive pour augmenter le nombre d'élèves en situation de handicap à l'école, il oublie néanmoins tous les autres élèves qui dépendent de dispositifs d'inclusion : les élèves allophones et les élèves en grande difficulté scolaire. L'Éducation nationale ne donne pas les moyens aux personnels d'accueillir tous les élèves : il manque de personnels AESH, de moyens pour garantir l'accessibilité, de temps de concertation et de formation. Il faut d'urgence créer un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH et arrêter la mutualisation de l'accompagnement. Il y a urgence à convaincre que tou·tes les élèves ont leur place à l'école et que c'est bien à l'école qu'il revient de garantir des compensations du handicap afin d'en finir avec le validisme et la ségrégation scolaire et sociale.

SUD éducation appelle tous les personnels à se mobiliser pour gagner les moyens d'accueillir tous les élèves à l'école qu'importe leur handicap, leur origine ou leurs difficultés scolaires.



En grève le 1^{er} février !

SUD éducation • fede@sudeducation.org • www.sudeducation.org     

Le collège façon Attal : le pire est toujours possible !

Le 5 décembre dernier, Attal a fait ses annonces sur le collège à la presse. Il a envoyé le même jour un courriel aux enseignants et aux enseignantes: « *C'est à vous que je m'adresse d'abord, à vous que je fais mes annonces...* ». *Sans blague !*

Attal a annoncé d'abord que le redoublement ne sera plus soumis à l'accord des familles... comme si le redoublement avait prouvé son efficacité dans la lutte contre l'échec scolaire... D'autant qu'aucun moyen supplémentaire n'est annoncé pour que ces redoublements se passent bien. Au contraire, Attal annonce de nouvelles suppressions de postes ! En France, le pourcentage des élèves scolarisés dans des établissements touchés par le manque de profs est passé de 17% en 2018 à... 67% en 2022, selon les chiffres mêmes de l'OCDE.

Par conséquent, Attal dit qu'on proposera (à la place du redoublement, c'est sous-entendu) des stages de remise à niveau pendant les vacances... Une des marottes actuelles, qui fait partie du Pacte (la rémunération supplémentaire pour du travail en plus !) et dont il écrit que la rémunération sera augmentée.

Rien de nouveau sous le soleil donc !

Par ailleurs, les groupes de niveau en français et en maths pour les 6^e et les 5^e (avant d'être poursuivis pour les 4^e et les 3^e) seront désormais la règle, avec trois niveaux : bon, moyen et faible. Et le mot « groupes » ne veut pas dire « effectifs réduits »... c'est juste un mot inodore pour annoncer des classes de niveau !

Attal dit s'appuyer sur les résultats de la recherche et sur le fait que 80 % des enseignant·es qui ont répondu à la consultation en ligne organisée par le ministère ont dit que la trop forte hétérogénéité des classes freine la capacité à faire progresser tout le monde.

Des affirmations totalement mensongères, contredites par la plupart des études, y compris celle de 2003 sur laquelle prétend s'appuyer Attal, qui ne parlait que de « groupes de niveaux provisoires pour un besoin spécifique », avec notamment l'objectif de permettre aux plus forts de coopérer avec les plus faibles. Au contraire, comme le dit Sylvain Connac, enseignant-chercheur à l'Université Paul Valéry de Montpellier « les groupes de niveaux, cela marche super bien pour les meilleurs, mais pour les plus fragiles, c'est la meilleure façon de les enfoncer ».

C'est en réalité le durcissement du tri social dès le collège. Car il faut rappeler que, selon les études de l'OCDE, en France, un élève d'un milieu défavorisé a

dix fois plus de chances de se retrouver en difficulté qu'un élève de milieu favorisé. Pour ces élèves donc, ce sera davantage d'heures de maths et de français... mais au détriment d'autres disciplines, dans lesquelles ils n'auraient pas la totalité des heures de cours dispensées !

Lire, écrire et compter : voilà qui suffit quand vous êtes destinés à des boulots considérés comme peu qualifiés mais où l'exploitation est forte ! Sans parler de l'effet désastreux de la destruction du groupe classe que la réforme du lycée a pourtant amplement démontré (et ce, alors que les lycéens sont plus âgés). Le cadre de la classe est un repère important pour les jeunes et avec cette réforme, ils ne seront pas avec les mêmes élèves suivant les cours.

L'idéologie libérale est à l'œuvre : chaque individu est isolé face à l'État, aux institutions, ici l'École et les collectifs sont cassés. Chacun est responsable de sa réussite, scolaire ou autre...

Le Brevet des collèges doit devenir un examen auquel la réussite conditionne la poursuite d'études. Changement complet de la nature de cet examen. Désormais, impossible d'accéder au lycée, que ce soit général ou professionnel, sans ce diplôme.

Les élèves recalés seront envoyés des classes « prépa-lycée », dont on ne sait même pas où seront les locaux alors que les établissements sont déjà saturés. Et comme les procédures d'affectation donneront la priorité aux sortant·es de 3^e, aucune garantie pour la suite : il y a fort à parier que l'apprentissage sera la porte de sortie pour les élèves de ces classes.

LE CHOC DES SAVOIRS :

*Faut-il mettre tous les mauvais élèves
dans la même classe ?*

*C'est ce que
j'ai fait pour
mon
gouvernement !*



S.

Une terre confisquée, un peuple massacré

Depuis le début de l'offensive sur Gaza les arguments des forces israéliennes pour justifier le déplacement des Gazaouis sont de détruire les tunnels dans la partie Nord et combattre le Hamas.

Après le 7 octobre, Israël exhorte les civils de Gaza à s'éloigner des prochains affrontements et rejoindre le Sud pour leur présumée protection.

Depuis le 13 octobre, et bientôt trois mois sur la bande de Gaza du Nord au Sud, des milliers de Gazaouis meurent sous les bombardements indiscriminés de l'armée israélienne.

De plus les décisions stratégiques telles que les privations d'eau et de nourriture du fait de convois bloqués en Égypte scellent le sort des Gazaouis. Dans son quotidien précaire et dans cette dépendance à l'aide humanitaire, le peuple

de Gaza est en passe d'être exterminé.

Revenons un peu en arrière, en 1948, le plan Daleth qui a été rédigé pour définir des positions défensives pour Israël et des objectifs opérationnels pour garantir la protection des colons, a conduit à la destruction de plusieurs villages et à l'expulsion massive de leurs habitants palestiniens, un plan qui s'accélère.

Maintenant Gila Gamliel, membre du Likoud, déclare : « l'immigration volontaire est le meilleur moyen et le plus réaliste des programmes à mettre en place quand les combats cesseront » On entend que les réfugiés devront aller en Égypte, en Arabie saoudite, en Europe et en dernier ressort peut-être dans une zone telle que le Congo, où des milices locales s'affrontent.

Quand Gaza sera rasée, elle ne sera plus vivable. L'objectif semble l'expropriation et

URGENCE GAZA

Pour une paix juste et durable



CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT

Mobilisations locales

Depuis le début du conflit Solidaires 76 et Solidaires 27 sont partis prenantes de l'organisation de toutes les manifestations appelant à un cessez-le-feu immédiat dans nos 2 départements. Par exemple à Rouen par le biais du « Collectif Rouen Une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » ou au Havre par celui du « Collectif havrai pour une paix juste et durable entre Palestinien-nes et Israélien-nes ». Retrouvez toutes les informations sur notre page Facebook : SUD EDUC 76/27.

Comme personnels de l'Éducation nationale, nous défendons la liberté d'expression des élèves qui pourraient vouloir exprimer leur solidarité avec la population de Gaza sans être pour autant suspectés de soutenir le Hamas. L'école est un lieu de construction de l'esprit critique, d'apprentissage et d'expérimentation de la démocratie. Le principe de laïcité garantit aux élèves la liberté d'avoir des opinions, y compris sur des sujets d'actualité, elle leur permet d'apprendre à s'interroger, à confronter leurs points de vue, dans le respect des croyances, des opinions, des origines de chacun.e.

**SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, appelle
aux rassemblements qui se tiennent partout
pour un cessez-le-feu immédiat.**

V.I.S.A (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes)

Le 2 décembre dernier, s'est tenue l'assemblée générale de VISA.

Elle a réuni une cinquantaine de participant·es représentant une trentaine de syndicats de secteurs différents.

Créée en 1996, VISA est une association intersyndicale qui a pour but de porter le combat syndical antifasciste dans l'unité la plus large possible.

Analyser les stratégies de l'extrême droite, informer, relayer les initiatives antifascistes locales ou nationales, proposer des cadres de ripostes, maintenir une vigilance permanente dans un maximum de secteurs professionnels, voilà globalement les missions que s'est assignée une nouvelle fois l'assemblée générale de VISA.

Cela peut se traduire par l'organisation de formations ouvertes à toutes et tous, la production de publications, brochures, dossiers, tracts, autocollants, autant de « matériel » pour mieux connaître, mieux comprendre les leviers de propagation des idées d'extrême droite, pour les dénoncer et les combattre.

L'éducation, cible des idées réactionnaires et d'extrême-droite.

Nous le savons, l'éducation est un enjeu politique majeur.

La droitisation du débat politique, la reprise quasi littérale de vieilles revendications du FN/RN par le pouvoir actuel (loi immigration) touche aussi l'école.

Le port de l'uniforme à l'école, les groupes de niveau et la fin du collège unique, le « tri » des élèves le plus tôt possible, l'accès au lycée conditionné au DNB (Diplôme National du Brevet), le redoublement, voilà les solutions que nous propose ce gouvernement en cohérence avec les vieilles idées réactionnaires défendues par la droite et l'extrême-droite depuis 30 ans.

Parents Vigilants/fachos à l'affût :

Le 4 novembre dernier, l'association Parents Vigilants, créée par le parti Reconquête (Zemmour), a tenu un colloque au Sénat. Cette association d'extrême-droite cherche, par le biais des parents d'élèves, à peser sur les contenus et les pratiques pédagogiques (contenus des cours, sorties scolaires, ateliers). Les thématiques combattues sont toujours les mêmes : la lutte contre les LGBTIphobies, les droits des personnes migrantes, l'éducation à la vie sexuelle et affective.

Le mode opératoire est également bien identifié. Une personnalité d'extrême-droite dénonce sur les réseaux sociaux tel cours ou telle activité, s'ensuit une campagne de harcèlement en ligne, allant parfois jusqu'à la publication du nom et de l'adresse des collègues visés, puis le cas échéant, un rassemblement devant l'école ou l'établissement. Face à la gravité des menaces, certains, certaines de nos collègues ont même dû bénéficier d'une protection policière. Parents Vigilants n'a pas caché son intention d'infiltrer les Conseils d'école et les Conseils d'administration des collèges et lycées, ce qui leur permettra de toucher plus de parents pour diffuser leurs idées nauséabondes et dangereuses, mais aussi de tenter de contrôler les projets pédagogiques.

Soyons collectivement extrêmement attentifs à toute apparition de cette association dans nos établissements. **Contactez nous** si elle intervient dans votre lieu de travail ou de scolarisation de vos enfants ou à proximité.

Sud Éducation 76/27 est membre de VISA.

Lors de notre précédent congrès académique, nous avons renouvelé notre volonté de faire vivre cette association localement.

Cela commence par regrouper toutes les « bonnes volontés ». Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser collectivement la riposte à la montée des idées réactionnaires, fascistes.

RESF Rouen

Maison des associations

22 Bis rue Dumont D'Urville, 76000 Rouen

Le RESF reçoit tous les mercredis sur rendez-vous entre 14h00 et 17h00.

Téléphone :

(urgence ou prise de rendez-vous)

07.83.18.46.77

Mail : resf76.rouen@orange.fr

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION 76/27

Mel: sudeduc@sudeduc7627.org, sur la toile: <https://sudeduc7627.org>

<https://www.facebook.com/sudeduc7627>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
76000 ROUEN

☎(&fax) : 02 35 89 89 83

☎: 06 68 63 20 05

→ Mardi : 09h00 - 16h30

→ Mercredi : 09h00 - 16h30

→ Jeudi : 09h30 - 16h30

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

→ Vendredi : 09h30 - 16h30

EVREUX : Bourse du travail,
17 ter Rue de la Côte Blanche
☎: 09 50 50 86 15

→ Vendredi : 09h00 - 12h00